



# Faire de la société civile une force motrice dans la mise en œuvre du programme de développement durable des Nations unies pour 2030

Position paper – septembre 2015

## Introduction

Lors du sommet des Nations unies sur le développement durable, qui s'est tenu du 25 au 27 septembre 2015, les dirigeants mondiaux ont adopté le programme de développement durable pour 2030. Ce vaste plan d'action sans précédent en faveur des citoyens, de la planète et de la prospérité vise à éradiquer la pauvreté et à lutter contre les inégalités dans le monde entier, tout en respectant les limites de la Terre. Il fixe une série de 17 objectifs de développement durable (ODD) à atteindre d'ici 2030.

Ce nouveau programme est universel; il s'applique tant aux pays en développement qu'aux pays développés, tels que les États membres de l'UE, et exigera des transformations économiques et sociétales de la part de tous.

Afin de mettre en œuvre les ODD, des mécanismes de gouvernance efficaces doivent être mis en place aux niveaux mondial, supranational, national et local. Ces mécanismes doivent reposer sur une démarche participative, en s'appuyant sur les principes de transparence, de responsabilité et de renforcement des pouvoirs des citoyens, des collectivités locales, des entreprises, des ONG et d'autres acteurs de la société civile afin qu'ils jouent un rôle actif à tous les niveaux politiques. Au niveau européen, le Comité recommande la création d'un **forum européen du développement durable**, une plateforme qui permettrait à un large éventail d'organisations et d'acteurs de la société civile de participer à la mise en œuvre et au suivi des ODD dans l'UE.

**“Le nouveau programme [doit faire] partie du contrat entre la population, notamment la société civile et les entreprises responsables, et les gouvernements, sur les plans tant national que local.”<sup>1</sup>**

Ban Ki-moon, secrétaire général des Nations unies

## Actions entreprises par l'UE

Depuis le lancement du processus «de l'après-2015» lors de la conférence Rio+20 en 2012, l'UE a joué un rôle actif dans la préparation du nouveau programme des Nations unies. Dans plusieurs de ses communications, la Commission a exposé sa vision, a défini les éléments nécessaires du nouveau partenariat mondial et a formulé des propositions sur la manière dont la communauté internationale

devrait organiser ses actions pour atteindre les ODD, ainsi que sur la façon dont l'UE et ses États membres pourraient contribuer à l'effort international<sup>2</sup>. Le Conseil a également exprimé son soutien ferme à un programme pour l'après-2015 ambitieux, porteur de transformation et inclusif<sup>3</sup>. Cependant, il n'existe pas encore de stratégie claire concernant la manière dont l'UE assumera la responsabilité de la mise en œuvre du nouveau programme mondial de développement durable et la façon dont elle y associera la société civile.

## Position du CESE

Au cours des quelques dernières années, le Comité a plaidé en faveur d'un programme ambitieux pour l'après-2015 au moyen de plusieurs avis et, en particulier, d'une série de conférences et d'ateliers organisés conjointement avec la Commission et divers organes des Nations unies. Ces manifestations ont procuré une plateforme à la société civile et ont débouché sur des conclusions qui ont contribué au processus de préparation.

Le nouveau programme étant désormais adopté, l'UE et les États membres devront orienter toutes leurs politiques, et pas uniquement celles en matière de développement, vers la lutte contre la pauvreté et l'inégalité, la préservation de la planète et la création d'une croissance économique inclusive de façon équilibrée et cohérente. En plus de la lutte contre les inégalités et la pauvreté dans le monde, l'UE devra intensifier ses efforts pour générer prospérité et cohésion sociale à l'intérieur de ses frontières. Elle devra en outre poursuivre la transformation de son économie en une économie circulaire et à faibles émissions de carbone afin d'assurer la préservation des écosystèmes fonctionnels.

Sur le continent européen, l'UE jouera un rôle clef en ce qui concerne l'intégration du nouveau programme dans les politiques européennes, sa diffusion, la définition des grandes étapes européennes, la coordination et la fourniture de conseils, le suivi ainsi que l'organisation des évaluations par les pairs. Pour atteindre efficacement ces objectifs, l'examen à mi-parcours de la stratégie Europe 2020 et le semestre européen doivent s'articuler étroitement avec le nouveau programme de développement durable. La mise en œuvre des objectifs de développement durable requiert en outre que l'UE étende son horizon de planification au-delà de 2020 et définisse une stratégie intégrée pour une Europe durable dans le contexte d'une planète mondialisée, et dont l'horizon temporel irait au moins jusqu'à 2030<sup>4</sup>.

1. «La dignité pour tous d'ici à 2030», rapport de synthèse du secrétaire général, <http://www.un.org/en/development/desa/publications/files/2015/01/SynthesisReportFRE.pdf>, paragraphe 145.  
2. Communication sur le thème «Une vie décente pour tous: éradiquer la pauvreté et offrir au monde un avenir durable» COM(2013) 92 final, [http://ec.europa.eu/europeaid/documents/2013-02-22\\_communication\\_a\\_decent\\_life\\_for\\_all\\_post\\_2015\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/europeaid/documents/2013-02-22_communication_a_decent_life_for_all_post_2015_fr.pdf);  
Communication sur le thème «Une vie décente pour tous: de la vision à l'action collective» COM(2014) 0335 final, <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52014DC0335&from=EN>;  
Communication sur le thème «Un partenariat mondial pour l'éradication de la pauvreté et le développement durable après 2015» COM(2015) 44 final, <http://www.ipex.eu/PEXL-WEB/dossier/document/COM20150044.do>.  
3. Conclusions du Conseil sur un programme pour l'après-2015 porteur de transformation, 16 décembre 2014, [http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms\\_data/docs/pressdata/fr/foraff/146312.pdf](http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/fr/foraff/146312.pdf);  
Conclusions du Conseil sur un nouveau partenariat mondial pour l'éradication de la pauvreté et le développement durable après 2015, <http://www.consilium.europa.eu/ff/press/press-releases/2015/05/26-fac-dev-council-conclusions-global-partnership/>.  
4. Avis SC/039 du CESE sur le thème «État des lieux de la stratégie Europe 2020», Bruxelles, 15 octobre 2014, <http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.fr.europe-2020-opinions.33522>.

Pour opérer les transformations nécessaires, il sera essentiel de conclure des partenariats plurilatéraux solides et inclusifs, associant des gouvernements, des parlements, des autorités locales et de la société civile organisée (y compris le secteur privé et les citoyens).

**“Il convient de mettre en place des mécanismes de gouvernance participative fondés sur les principes de transparence et de responsabilisation, afin de veiller à ce que la société civile joue un rôle de premier plan dans la mise en œuvre, le suivi et le réexamen des ODD. Si l'on veut relever ces défis, il convient de développer plus avant les modalités existantes en matière de gouvernance participative et d'association des parties prenantes au niveau de l'UE.”**

**Brenda King**, rapporteur du rapport d'information du CESE sur le thème «Participation de la société civile à la mise en œuvre du programme pour l'après-2015»

## Recommandations du CESE

En s'appuyant sur sa vaste expérience en matière de communication avec des organisations de la société civile issues de tous les secteurs et de mise en place de dialogues avec cette dernière dans le cadre du processus de l'après-2015, le Comité a étudié les possibilités et les modalités de participation de la société civile à la mise en œuvre du programme pour l'après-2015 dans l'UE et a élaboré un rapport d'information qui formule des recommandations sur la manière de renforcer la gouvernance participative<sup>5</sup>.

Le Comité entend soutenir la participation des citoyens et de la société civile à la mise en œuvre, au suivi et au réexamen du nouveau programme au niveau de l'UE en organisant régulièrement une plateforme ou un **forum européen du développement durable** en partenariat avec la Commission et les représentants de la société civile organisée. Ce forum réunirait, sur une base régulière, des acteurs stratégiques des institutions de l'UE et un large éventail de représentants de la société civile, y compris le secteur privé, et concorderait avec le cycle du semestre européen ainsi qu'avec le calendrier de suivi des ODD des Nations unies.

Le forum fournira le cadre régulier, stable, structuré et indépendant nécessaire au dialogue avec la société civile et au débat sur le développement durable au niveau de l'UE. L'engagement des parties prenantes en faveur d'un développement durable à long terme est plus efficace s'il est organisé comme un processus continu et propice à une démarche d'ensemble plutôt que sous forme d'un engagement isolé ou ponctuel à différentes étapes du cycle politique. Un processus structuré permet aux parties prenantes ainsi qu'aux gouvernements d'anticiper, de recueillir des données, d'élaborer des rapports et d'autres documents afin d'intervenir en temps utile dans le cycle d'élaboration des politiques en apportant des contributions pertinentes.

Le Comité entend bien qu'un tel forum indépendant ne pourrait en aucun cas remplacer, mais viendrait compléter les différents canaux de communication, les dialogues politiques et les forums mis en place par les organisations non-gouvernementales et les acteurs dans certains domaines politiques liés au développement durable. La valeur ajoutée du forum organisé par le Comité résiderait dans le fait qu'il jouerait le rôle de pont entre les citoyens, la société civile organisée et les institutions de l'UE, qu'il s'adresserait à l'ensemble des acteurs concernés et des décideurs politiques, et qu'il contribuerait à dépasser les raisonnements sectoriels. Les organisations de la société civile doivent jouer un rôle actif en fixant le programme du forum et en participant de façon autonome.

**“Nous sommes fermement convaincus que, pour devenir opérationnelle, la participation de la société civile à la mise en œuvre et au suivi des ODD exige un cadre politique ainsi qu'une structure organisationnelle et procédurale. C'est pourquoi nous proposons de créer un forum européen pour le développement durable qui couvrirait tous les domaines politiques pertinents, et qui réunirait la société civile et les décideurs politiques européens compétents.”**

**Brenda King**, rapporteur du rapport d'information du CESE sur le thème «Participation de la société civile à la mise en œuvre du programme pour l'après-2015»

## Informations complémentaires

**Rapport d'information du CESE sur le thème «Participation de la société civile à la mise en œuvre du programme pour l'après-2015»:** <http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.fr.nat-opinions&itemCode=35521>

**Étude du forum des parties prenantes réalisée pour le CESE: Construire l'Europe que nous voulons – Modèles de participation de la société civile à la mise en œuvre du programme pour l'après-2015 au niveau de l'UE:** <http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.fr.publications.36484>

**Plateforme de connaissances sur le développement durable des Nations unies:** <http://sustainabledevelopment.un.org>

**Politique de la Commission européenne en matière de développement durable:** [http://ec.europa.eu/environment/international\\_issues/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/international_issues/index_en.htm)  
[https://ec.europa.eu/europeaid/policies/european-development-policy\\_en](https://ec.europa.eu/europeaid/policies/european-development-policy_en)

<sup>5</sup> <http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.fr.nat-opinions&itemCode=35521>